

en ce qui concerne le consommateur: c'est lui qui devra payer l'impôt.

Le cabinet pourrait adopter deux ou trois méthodes pour réaliser les recettes que l'on attend de cette taxe. D'abord, il pourrait augmenter l'impôt sur le revenu, en frappant davantage les revenus plus élevés. Je ne vois pas pour quelle raison on exigerait moins de sacrifice de ceux qui touchent de gros revenus. Pourquoi seraient-ils plus ménagés que ceux dont les revenus sont plus modestes? Encore le fonds de stabilisation agricole va coûter cher au Gouvernement; bien qu'à mon avis ce soit là un des projets les plus inutiles imaginables. Cela, je le dis, parce que si le Gouvernement avait pratiqué l'expansion monétaire au point d'assurer la parité entre le dollar canadien et la livre sterling, nous aurions pu nous dispenser de cette stabilisation agricole, comme, du reste, de l'impôt direct sur le sucre.

A mon avis, la pratique de taxer les denrées alimentaires de plus en plus doit cesser, car il s'agit aujourd'hui d'augmenter la consommation. Plus on consommera de produits, mieux ce sera pour tout le monde. Evidemment, cette taxe est à tous les points de vue regrettable. Elle frappe un des articles les plus essentiels de tout ménage. C'est une taxe qui pèsera lourdement sur toutes les mères de la nation qui s'efforcent de donner à leurs enfants une nourriture substantielle. A mon avis, elle est plus condamnable que toute autre taxe existante, et je la condamne entièrement.

M. DONNELLY: Le ministre des Finances, parlant de cette taxe, a dit qu'elle aura un effet salubre sur le peuple du pays en lui enseignant que l'argent que le Gouvernement dépense est son argent et que c'est le peuple qui doit le fournir. Il a dit que les gens dans le pays s'imaginent que le Gouvernement peut compter sur une source inconnue de revenus. Si les gens croient cela, le Gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Avant les dernières élections, le premier ministre est allé d'une côte à l'autre et a dit aux gens que, si le chômage existait, c'était la faute du gouvernement libéral; que, s'ils obtenaient un faible prix pour le blé, leur beurre, leur bacon et cent autres choses, c'était la faute du gouvernement libéral. Il demanda aux gens de le placer au pouvoir afin que les temps durs disparaissent. On ne peut blâmer les gens s'ils croient que le Gouvernement actuel possède des fonds illimités et ne peuvent comprendre pourquoi il est nécessaire de recourir à cet impôt.

Permettez-moi de dire au Gouvernement que les gens de notre pays savent très bien ce que c'est que d'être taxés. Le prix de la

gazoline dans le monde entier est dans la même position aujourd'hui que le prix du sucre, le prix du blé et le prix des autres denrées,—il est moins élevé qu'il ne l'a jamais été. En dépit de cela, le Gouvernement a forcé les gens à payer de 5 à 6c. par gallon de plus qu'ils ne devraient payer. En 1931, la Standard Oil Company du New-Jersey et toutes les autres compagnies de gazoline subirent une perte sur leurs opérations, tandis que l'Imperial Oil Company qui vendit environ 300 millions de gallons de gazoline, réalisa un profit de 18 millions de dollars. Les autres compagnies de gazoline au Canada doivent avoir vendu environ 300 millions de gallons de gazoline et doivent avoir réalisé un profit de 18 millions également. On a pris 36 millions de dollars des goussets du peuple canadien. Pourquoi le Gouvernement n'enlève-t-il pas les droits sur la gazoline et n'adopte-t-il pas une taxe de vente de 3 ou 4c. par gallon? Il réaliserait 20 millions et les gens n'auraient pas à payer autant pour leur gazoline. Le Gouvernement réaliserait un profit à la place des compagnies de gazoline qui l'envoient aux actionnaires aux Etats-Unis. L'Imperial Oil Company a envoyé \$12,800,000 à la Standard Oil Company du New-Jersey. Ce n'est pas là un patriotisme bien intelligent. On a taxé le peuple canadien afin que les actionnaires de l'Imperial Oil Company aient leur dividende. Pourquoi ne pas taxer la gazoline et percevoir l'argent au lieu de le laisser aller dans les goussets des actionnaires de l'Imperial Oil Company et des autres compagnies de gazoline du pays?

L'hon. M. RALSTON: Monsieur le président, je désire discuter le point qu'a soulevé l'honorable député de Prince et qu'a discuté le ministre des Finances. Apparemment, pour le moment le ministre a perdu sa suavité accoutumée; il a semblé se piquer de ce que l'on avait dit, surtout en ce qui concerne la dépense. Le ministre a répété l'argument qu'il a employé dans sa réponse, il y a quelque temps, aux chambres de commerce canadiennes quand il leur a dit que le Gouvernement avait pratiqué l'économie autant que possible. Je n'insisterai pas là-dessus ce soir sauf pour rappeler au ministre et au comité qu'un organe très important et bien connu du Gouvernement actuel, a contredit carrément le ministre sur les chiffres même qu'il a mentionnés ce soir et dans l'argument qu'il a avancé. La *Gazette*, de Montréal, du 26 avril a un éditorial intitulé, réponse du ministre des Finances. Après avoir discuté ce que le ministre avait dit, l'éditorial ajoute:

Sauf tout le respect dû au ministre, cette conclusion n'est pas justifiée par les faits qu'il présente. La substance de la question exposée dans la lettre circulaire avait déjà été publiée dans